



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Mans, jeudi 12 août



Montage du Circuit des 24 Heures par les agents des routes du Département

Les agents de la Direction des routes du Département de la Sarthe participent au chantier de mise en configuration du Circuit des 24 Heures pour le compte de l'ACO et assurent aux riverains et aux usagers la possibilité de se déplacer autour du Mans, en tenant compte des contraintes liées au plan de circulation.

De nombreux travaux sont nécessaires : le fauchage des abords du Circuit, la dépose de la signalisation, la pose des déviations et la fermeture des voies d'accès, l'adaptation du marquage sur les voies mises à disposition pour la course, la dépose et la pose des bandes de marquage au sol ou encore l'enlèvement des cônes, pneus et rampes...

Ces opérations de fermeture durent environ 3 heures. Elles monopolisent une vingtaine d'agents du Département qui interviennent selon une organisation bien définie. Les interventions les plus importantes sont localisées aux carrefours giratoires d'Antarès et Leroy Merlin, au Tertre Rouge, à Mulsanne, à Arnage, au raccordement du virage Porsche et au carrefour du Fresne.

Modification de circulation :

Des portions de 4 routes départementales sont fermées à la circulation pendant les épreuves :

- la RD 338 (Mulsanne-Le Mans) entre le giratoire du Tertre Rouge au Mans et celui de Mulsanne (Golf),
- la RD 140 (Mulsanne-Arnage) entre le giratoire de Mulsanne et le giratoire du virage d'Arnage,
- la RD 139 (Moncé-en-Belin-Le Mans) entre le virage d'Arnage et le virage Porsche (raccordement circuit),
- la RD92 (Arnage-Ruaudin) dont le tracé coupe le Circuit au niveau de la ligne droite des Hunaudières.

Deux périodes de fermeture cette année :

- le dimanche 15 août entre 3h30 et 20h pour la Journée Test,
- du mercredi 18 août 3h30 au dimanche 22 août vers 18h pour les essais et la course.

Le scénario de la fermeture

Peu avant l'heure convenue pour la fermeture (15-20 minutes), le Département gestionnaire et les Forces de l'Ordre procèdent, à partir de Mulsanne, à la fermeture des RD 338, 140, 139 et 92. À ce moment, les équipes du Département activent les déviations à l'aide des panneaux disposés aux endroits prévus.

Quand le Circuit est fermé, les équipes effectuent, sur les giratoires d'Antarès et Leroy Merlin, au Tertre Rouge, à Mulsanne et au Virage d'Arnage :

- la dépose de la signalisation verticale et des balises de virages,
- la dépose des bandes collées et leur repose en configuration de circuit,
- la fermeture matérielle des voies adjacentes au Circuit,

Sur la RD 92 entre le Chemin aux Bœufs et la ZA du Cormier, la mise en place des installations permettant la privatisation provisoire de cette voie.

A ces interventions s'ajoute la mise en place des restrictions de stationnement sur les RD aux abords du Circuit et en particulier sur la RD 323.

Une vingtaine d'agents du Conseil départemental mobilisés

16 agents seront mobilisés sur le terrain pour la mise en configuration Grand Circuit. 2 agents seront d'astreinte pour toute demande d'intervention sur RD aux abords du Circuit. 3 responsables se relayeront pour coordonner le dispositif et pour faire le lien avec la Préfecture et les Forces de l'Ordre en cas de besoin.

Un chantier financé par l'Automobile Club de l'Ouest

L'ACO finance les interventions sur le circuit, les déviations et les permanences (matériel, main d'œuvre, fournitures). Les autres intervenants dans le dispositif global sont des entreprises privées mandatées par l'ACO et Le Mans Métropole.